



Du Conseil Municipal

Séance du 30 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre de conseillers présents : 15
Nombre de conseillers ayant donné procuration : 3

Convocation adressée le 26/10/2023
Affiché le 06 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente du mois d'octobre à 20 h 00, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de séance, en session ordinaire, sous la présidence du 1^{er} Adjoint, Patrick ELIZAGOYEN, agissant par suppléance.

Présents : Sophie BAGNERIS, Christine CHEVERRY PALUAT, Philippe DELGUE, Cédric DESTREBATS, Maryannick DOYHENARD, Julien DUHAU, Patrick ELIZAGOYEN, Agnès ETCHEBARNE, David ETCHECHURY, Fabienne ETCHEGARAY, Didier JUILLET, David LARREGUY, Sébastien LASSEGUETTE, Gaëlle REISDORFFER, Mado ROULLIER.

Absents : Fabienne AYENSA (procuration à Patrick ELIZAGOYEN), Anne-Marie JOCOU (procuration à Agnès ETCHEBARNE) Virginie JOCOU, Hegoa LARRE (procuration à Cédric DESTREBATS), Jean-Louis ROUX.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Secrétaire de séance : Sébastien LASSEGUETTE

DCM 8 : Fougères 2023

Considérant que l'indice des fermages s'établit pour 2023 à 116.46 soit une hausse de 5.63 % par rapport à 2022 (110.26), M. David LARREGUY Adjoint à la voirie – réseaux - développement économique et agriculture propose d'actualiser les loyers des fougères en tenant compte de l'évolution de l'indice des fermages.

Invité à délibérer, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** d'actualiser les loyers des fougères en tenant compte de l'évolution de l'indice des fermages
- **DRESSE** la liste des preneurs avec en regard le prix, selon le tableau annexé

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.



Le 1^{er} Adjoint par suppléance,

Patrick ELIZAGOYEN

FOUGERAIES 2023 (Délibération du 30 octobre 2023)

PRENEURS	ADRESSE	Surface	Montant 2023
AMESTOY Antton	Quartier Hasquette - HASPARREN	3.50 ha	90.26 €
BIDART Michel	Donamartinia	2.00 ha	35.68 €
CLAVERIE Albert	Labiaguerre	3.00 ha	125.18 €
EARL ARGUINDEGUY	Haramburua	4.50 ha	108.71 €
GAEC ELHUYAR	Pelloenia - HASPARREN	8.98 ha	207.96 €
ELISSALDE Pierre	Hondarrague	1.42 ha	49.70 €
GOYENECHE Jean Léon	Mentakoborda	1.00 ha	29.52 €
IRIART Michel	Mechereta	6.75 ha	144.43 €
ITHURBIDE Alain	Hiriartia	6.20 ha	106.71 €
HIRIBERHONDE Robert	Arbaldeguia	2.00 ha	35.50 €
LAMOUREUX Christophe	Algachuria	0.50 ha	17.18 €
LAMOUREUX Jean-Laurent	Gaineko Etchea	4.00 ha	109.68 €
SORHOUET Jean-Pierre	Alzueta	0.50 ha	17.18 €
LARRE Gérard	Laxague	3.00 ha	88.57 €
LARREGUY David	Barandeya	4.80 ha	136.34 €
OSPITAL Anthony	Bordaguerre	7.65 ha	156.56 €
SALLABERRY Albert	Oyhanartia	3.50 ha	101.65 €
GAEC Gauella	Muesca	3.70 ha	113.80 €